



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 85 (1985), p. 1-21

Guillemette Andreu-Lanoë

La tombe de Thothermaktouf à Deir el Medina (TT 357) [avec 8 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711271	<i>Du côté de chez Zeus</i>	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	<i>La Description de l'Égypte</i>	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher

LA TOMBE DE THOTHERMAKTOUF

À DEIR EL MEDINA (TT 357)

Guillemette ANDREU

A la suite de plusieurs missions effectuées à Deir el Medina pour y dresser l'inventaire puis le catalogue des fragments de stèles et de reliefs conservés dans les magasins de la maison de fouilles, j'ai retrouvé, dispersés en différents endroits, les éléments encore existants de la chapelle de la tombe de Thothermaktouf (n° 357) et ai pu reconstituer une partie de son décor. Plutôt que d'insérer ces éléments dans un catalogue déjà très dense, il m'a paru préférable de traiter à part ce dossier et de présenter ici les vestiges de la décoration de cette chapelle dont Bruyère n'a donné dans ses *Rapports* qu'un croquis que les raccords réalisés récemment permettent d'améliorer ⁽¹⁾. Une vingtaine d'objets mentionne le propriétaire de la tombe et aide à cerner son contexte familial, historique et professionnel : une mise à jour de la liste de ces documents sera donnée à la suite de l'étude de la chapelle, incluant les objets inédits du musée du Louvre.

I. — SITUATION ET ARCHITECTURE.

La tombe 357 se situe dans le secteur Nord de la nécropole, à l'étage supérieur, entre les tombes n°s 1194 et 1196 qui l'encadrent à l'Ouest et à l'Est ⁽²⁾. Elle est à un niveau légèrement supérieur à celui de la n° 1194 et exactement au même niveau que la n° 1196 qui la jouxte à l'Est. En 1928 un éboulement de la falaise s'est écrasé sur la chapelle, détruisant pratiquement tous ses éléments. Seul demeure visible actuellement le « squelette »

⁽¹⁾ Cf. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Medineh* (1929), (*FIFAO* VII), p. 70-4, cité ensuite *Rapport* 1929; *PM I*, 1, p. 420-1. Je remercie les directeurs de l'IFAO, Monsieur Vercoutter puis Madame Posener-Krieger pour les facilités qu'ils m'ont accordées lors de mes séjours à Deir el Medina. Les photographies des blocs raccordés qui illustrent cet article sont l'œuvre de

Messieurs Gout et Lecler. Lisa Giddy a encre mes dessins avec talent. Enfin, M. Wuttmann m'a aidée à coller les raccords et à les présenter convenablement dans les magasins. Que tous soient ici remerciés.

⁽²⁾ Cf. Bruyère, *Rapport 1931-32 (FIFAO X)*, pl. 1.

d'une chapelle dont la façade était construite tandis que sa partie postérieure était creusée dans la falaise. Cette tombe présentait le plan classique des tombes de Deir el Medina ⁽¹⁾ : grande cour rectangulaire délimitée par un muret, chapelle dont l'entrée est indiquée par un seuil calcaire encore en place, puits qui s'ouvrait dans la pièce principale de la chapelle et qui donnait accès au caveau. La chapelle se composait d'un couloir à plafond plat, aux murs revêtus de crépi de limon, conduisant à une première pièce rectangulaire dont les murs montrent des traces d'un revêtement identique et dont toute la surface du sol est occupée par l'ouverture du puits, agrandie après l'époque ramesside ⁽²⁾. Dans l'axe du couloir, faisant suite à cette première pièce, le « naos » se présentait comme une petite pièce rectangulaire ⁽³⁾ à plafond plat, orientée Nord-Sud, et fermée par une porte qui se rabattait à l'intérieur contre la paroi Ouest ⁽⁴⁾. Ouvert au Sud, ce naos avait ses parois Est, Ouest et Nord revêtues de dalles de calcaire rapportées, plaquées aux murs et reliées entre elles par un joint de mortier. La pyramide qui surplombait cette chapelle a disparu mais le fragment de pyramidion publié par Clère ⁽⁵⁾ ainsi que la stèle de lucarne BM 266 ⁽⁶⁾ ne laissent guère de doute sur l'existence de cette pyramide.

II. — LE DÉCOR DU NAOS.

Lorsqu'il dégaga les vestiges de cette tombe en Février et Mars 1929 ⁽⁷⁾, Bruyère trouva encore en place quelques fragments du décor du naos dont il donna un dessin dans ses *Rapports* ⁽⁸⁾. Devant le très mauvais état de conservation de la tombe elle-même, qu'il était impossible de fermer, il préféra déposer en magasins ce qui restait des parois Est et Ouest de ce naos. Quant à la paroi du fond, au Nord, elle était déjà dispersée en de multiples éclats ⁽⁹⁾. Lors de la fouille du puits, Bruyère en trouva d'autres qui lui permirent de proposer un croquis de cette paroi ⁽¹⁰⁾. Tous ces fragments trouvèrent place

⁽¹⁾ Voir par ex. Vandier, *Manuel* II, 2, p. 368.

⁽²⁾ Cf. Bruyère, *Rapport 1929*, p. 74.

⁽³⁾ Long. : 2,35 m. Larg. : 1,45 m. Hauteur : 1,70 m.

⁽⁴⁾ Le seuil avec crapaudine se trouve encore parmi les blocs et fragments divers qui jonchent le sol de la pièce.

⁽⁵⁾ Cf. *infra* p. 13, n° 1.

⁽⁶⁾ Cf. *infra* p. 14, n° 4.

⁽⁷⁾ Cf. Bruyère, *l.c.*, p. 70-80. J'ai pu consulter aux Archives de l'IFAO le « Journal de Fouilles,

année 1929 » de Bernard Bruyère. Cette savoureuse lecture apporte quelques détails supplémentaires sur la fouille elle-même.

⁽⁸⁾ *o.c.*, p. 72, fig. 31.

⁽⁹⁾ D'après une marque notée sur un des fragments, le lieu de sa trouvaille est *S 210* c'est-à-dire une tombe anonyme au Sud du n° 210, à l'extrémité Sud de la nécropole (la tombe 357 étant à l'opposé!).

⁽¹⁰⁾ *o.c.*, p. 73, fig. 32.

sur les étagères des magasins contenant le matériel épigraphique destiné à être conservé sur place. Un incendie a donné une couleur grise à ces blocs de calcaire lorsqu'ils étaient encore dans la chapelle et a fait virer le jaune au rouge ⁽¹⁾. C'est d'ailleurs par cet aspect caractéristique de calcaire brûlé que ces éléments, conservés dans plusieurs magasins parmi des milliers d'autres fragments et séparés les uns des autres à la suite de réaménagements des locaux ⁽²⁾ ont pu être rapprochés lors des derniers rangements effectués dans ces réserves. Ces rapprochements ont abouti aux raccords suivants :

1) PAROI EST (Pl. I) :

La partie reconstituée de la paroi Est montre les assises inférieures de cette paroi; actuellement composée de 19 fragments raccordés, auxquels s'ajoute un bloc « flottant », sans raccord direct. Les bords latéraux s'encadraient dans les murs du naos et n'étaient pas visibles. La scène est traitée en léger relief dans le creux, avec certaines parties incisées ou même seulement peintes ⁽³⁾. Tout le fond de cette paroi est peint en blanc. La bordure inférieure est faite d'une alternance de rayures horizontales colorées, aujourd'hui très endommagées par le feu : de bas en haut ces rayures étaient de couleur noire, jaune, noire, rouge. Cette paroi était exclusivement décorée de la scène d'offrandes dont on a ici la partie inférieure, la faible hauteur du naos (1,70 m) ne permettant guère d'autre registre au-dessus de cette représentation en grande taille.

Il s'agit donc d'une scène d'offrandes double, qui se divise en deux moitiés symétriques : à droite ⁽⁴⁾ un couple assis ← reçoit des offrandes d'un homme debout → tandis qu'à gauche la scène est la même mais les orientations sont inversées : un couple assis → reçoit des offrandes d'un homme debout ←. Les deux dédicants sont vêtus de peaux de panthère.

MOITIÉ DROITE : Le couple de défunts est assis sur des sièges à pieds en pattes de lions. Sous le siège le plus à droite, un singe assis mange une figue qu'il tient dans sa main

⁽¹⁾ Sur les dessins au trait qui illustrent cet article, les lignes en pointillé indiquent la couleur rouge d'origine.

⁽²⁾ Les blocs ont été retrouvés dans les magasins 4, 7 et 25. Actuellement tous les fragments recollables ont été recollés. Les vestiges des parois Est et Ouest sont dans le magasin 4, face à la porte; les vestiges de la paroi Nord sont posés

au sol, dans le magasin 3.

⁽³⁾ Larg. totale : 2,45 m; Larg. de la surface décorée : 2,32 m; Haut. max. conservée : 0,88 m; Ep. moyenne : 9,5 cm. L'épaisseur des dalles est très régulière, le revers est épannelé.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire au Sud lorsque le décor était en place.

gauche tandis qu'il serre un oignon dans l'autre main ⁽¹⁾. Devant lui est représentée une figue, tombée de la table d'offrandes qu'il faut imaginer à l'assise supérieure. Il est attaché au pied du siège par un lien dont une partie est tracée à la peinture et l'autre (la boucle) est incisée. Le corps du singe est bleu, ses fesses sont rouges. Dans le répertoire des représentations de singes assis près de leurs maîtres lors du repas funéraire ⁽²⁾ seul l'exemple de la tombe de Nebamon est l'exact parallèle à notre exemple ⁽³⁾. Les pieds des sièges étaient peints en noir, leurs extrémités étant jaunes avec de fines rayures rouges. Du couple assis on ne voit que le bas des jambes et les pieds, rouges, posés sur une natte ⁽⁴⁾. Par manque de place, la jambe gauche du dédicant est représentée derrière le couple assis. Le bloc « flottant » qui, par son aspect et son épaisseur ⁽⁵⁾, semble appartenir à cette paroi doit se replacer à la hauteur des offrandes déposées sur un dressoir devant le couple. Il représente deux petites coupes et les pieds de deux autres coupes, plus hautes.

MOITIÉ GAUCHE : La hauteur conservée de la scène est ici de deux assises. Le couple de défunts est composé d'un homme et d'une femme assis sur des sièges à dossiers et à pieds en pattes de lions. Sous le siège le plus à gauche est représenté un chat de profil, la tête de face. La représentation des chats de face est assez rare pour qu'on s'arrête à celle-ci (Fig. 1) et que l'on constate que cet exemple n'est guère plus réussi que les autres. Notre chat ressemble beaucoup à celui de la tombe d'Ipouy ⁽⁶⁾. Actuellement le corps du chat montre des traces de couleur rouge mais sans doute est-ce du jaune viré au rouge sous l'action du feu si l'on pense au chat d'Ipouy, tigré sur un fond jaune. Le contour

⁽¹⁾ Le dessin de Bruyère (*l.c.*) omettant l'oignon, J. Vandier d'Abbadie (*RdE* 18, 174, fig. 33,3) a classé notre exemple parmi les « singes assis mangeant des fruits ». Mais les représentations de singes se délectant d'oignons sont beaucoup plus rares (4 ex. seulement, datant de la XVIII^e dynastie, selon J. Vandier d'Abbadie).

⁽²⁾ Cf. l'étude de J. Vandier d'Abbadie déjà citée : « Les singes familiers dans l'ancienne Egypte », *RdE* 16, 147-77, 17, 177-88, 18, 143-201.

⁽³⁾ « Blue monkey eating fruit and onions » assis sous la chaise de sa maîtresse. Cf. Säve-Söderbergh, *Four Eighteenth Dynasty Tombs*, p. 23.

⁽⁴⁾ Le personnage le plus à droite est sans doute une dame comme c'est l'usage dans les représentations de banquets funéraires. On sait par ailleurs

que les singes domestiques sont le plus souvent assis sous le siège de leur maîtresse dans les tombes thébaines (*LdÄ* I, 84).

⁽⁵⁾ Haut. : 12 cm ; Larg. : 18,8 cm ; Ep. 9,5 cm.

⁽⁶⁾ qui, selon Davies, « has a ridiculous full face » (*Two Ramessid Tombs*, p. 44 et pl. 25-6). J. Vandier d'Abbadie (*Catalogue des Ostraca figurés de Deir el Medineh*, p. 45-6) a fort bien commenté la maladresse d'exécution des chats de face. Elle utilise notre exemple d'après le dessin de Bruyère qui est fautif (il y manque la queue du chat!) et flatteur puisqu'il permet à J. Vandier d'Abbadie de le considérer comme une réussite. A y regarder de près, ce commentaire est très aimable pour l'artiste.

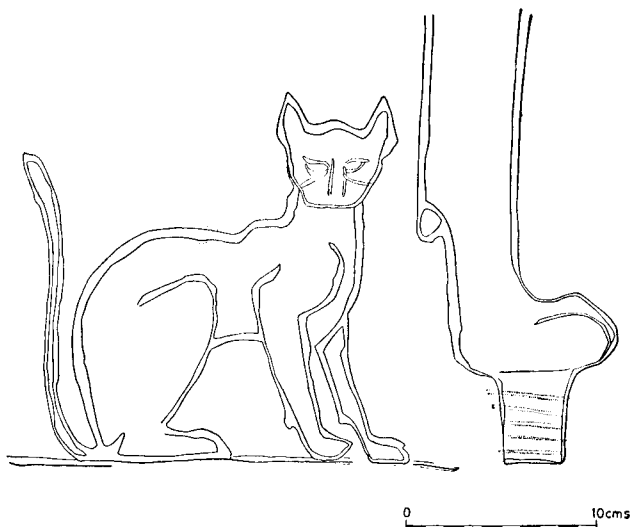


Fig. 1 : Chat de face de la tombe 357.

et les traits du chat sont à peine incisés dans la pierre. Comme sur la scène symétrique de droite, le couple a les pieds nus posés sur une natte et peints en rouge. L'homme tient dans sa main droite un bouquet et un linge. On peut supposer que sa main gauche était levée en direction des fleurs de lotus que lui tendait le personnage habillé en prêtre⁽¹⁾. Les plis de la robe du défunt sont indiqués par un fin trait de pinceau rouge. Entre le défunt assis et le dédicant debout on voit un autel en terre cuite sur lequel est posé un bassin en T. Les jambes du dédicant sont placées de part et d'autre des pieds de l'homme assis et on observe une certaine gêne dans la représentation de ces jambes, du pied de l'autel et des pieds du défunt. Derrière le personnage debout une colonne de hiéroglyphes indique son nom (Fig. 2) : « Nakht-thot, j.v. ». On relève à propos de cette inscription que le signe de l'ibis sur son perchoir n'est pas gravé mais seulement tracé à l'encre, le lapicide ayant sans doute différé l'exécution délicate de ce hiéroglyphe et ne l'ayant finalement pas réalisée⁽²⁾.

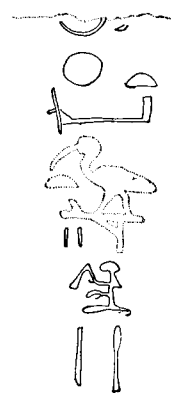


Fig. 2 : Légende du dédicant.

⁽¹⁾ Il y a des traces de nids de guêpes maçonnées sur la peau de panthère.

⁽²⁾ Dans le croquis de Bruyère (*l.c.*), la colonne de hiéroglyphes est plus complète puisque on lit

mais je n'ai retrouvé nulle part le fragment qui viendrait raccorder au-dessus de la dalle de calcaire.

2) PAROI OUEST :

Actuellement composée de trois fragments dont l'un était encore en place lorsque Bruyère dégagait la chapelle ⁽¹⁾.

FRAGMENT DE L'ASSISE INFÉRIEURE (Fig. 3 et Pl. II, A) ⁽²⁾ : On retrouve la même décoration de rayures horizontales de couleurs alternées qui soulignait la base de la paroi Est, mais le style en est infiniment moins soigné et les contours des figures sont hâtivement incisés. Ce fragment montre la partie inférieure d'une scène de banquet funéraire : on voit les pieds d'un couple assis ← sur des sièges à pieds en pattes de lions. Derrière le siège

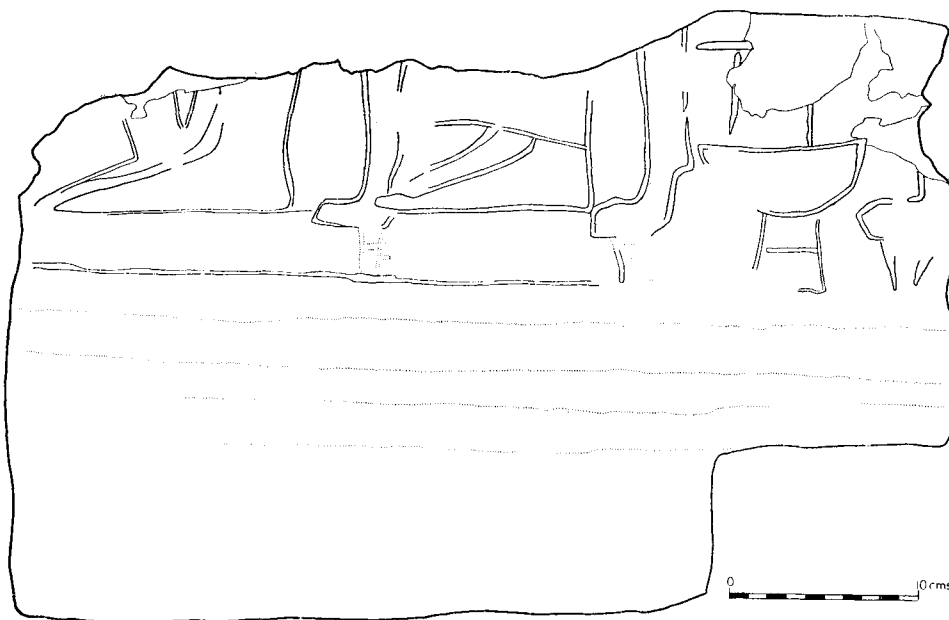


Fig. 3 : Paroi Ouest, assise inférieure.

de droite un autel est posé à terre. La taille des pieds et du siège montre que toute la scène était à une échelle beaucoup plus petite que la grande scène de la paroi Est et que cette paroi devait comporter plusieurs registres.

⁽¹⁾ *Rapport* 1929, p. 72. Il s'agit du fragment de l'assise inférieure. Les fragments du registre su-

périeur ne figurent pas dans le *Rapport* de Bruyère.

⁽²⁾ Haut. : 31,5 cm ; larg. : 50,5 cm ; ép. : 13 cm.

FRAGMENTS D'UN REGISTRE SUPÉRIEUR (Fig. 4, et Pl. II, B) ⁽¹⁾ : Ces deux fragments raccordés appartiennent au bord gauche d'un registre supérieur. On peut les replacer dans cette paroi car ils présentent les caractéristiques des blocs des parois de ce naos : même

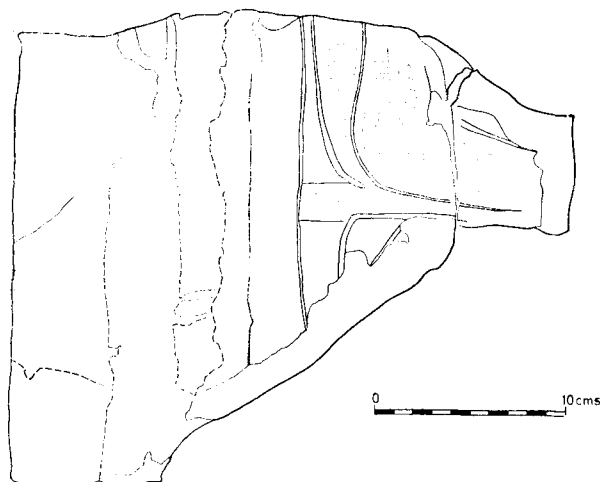


Fig. 4 : Paroi Ouest, fragments d'un registre supérieur.

aspect de calcaire brûlé, mêmes couleurs, même épaisseur, même aspect du revers (épannelé), même style, en particulier dans le traitement des plis de la robe soulignés par un trait fin de peinture rouge. La partie gauche de ce fragment n'est pas décorée : c'est le bord épannelé qui porte les traces d'une coulée de mortier ayant servi à faire adhérer le bloc au mur destiné à le recevoir. A droite, la surface décorée est abaissée d'un centimètre ⁽²⁾. On y voit un personnage (féminin?) assis → sur un siège apparemment identique aux sièges de la paroi Est. Ce personnage est vêtu d'une robe plissée finement peinte. Le siège et la silhouette du personnage sont en relief dans le creux.

3) PAROI NORD (Pl. III) ⁽³⁾ :

Le fond du naos était occupé par une grande stèle cintrée, encadrée d'un rebord décoré et inscrit qui faisait saillie d'environ 1 cm sur la surface de la stèle. Actuellement 35

⁽¹⁾ Haut. : 25 cm; larg. : 29,5 cm; ép. : 9,5 cm.

⁽²⁾ Ep. : 8,5 cm.

⁽³⁾ Hauteur estimée : ± 115 cm; larg. à la

base : 161 cm; larg. à l'intérieur du cadre : 82 cm; ép. moyenne : 9 cm. Le revers est

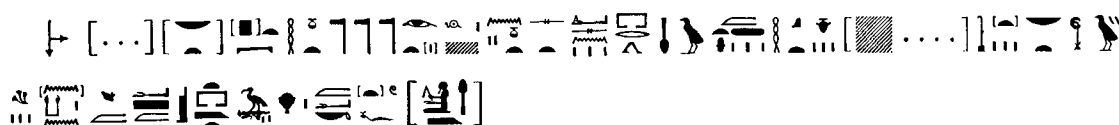
épannelé.

fragments de cette paroi ont été retrouvés dans les magasins du site. Il est malheureusement sûr que certains d'entre eux ont « disparu » car, par rapport au dessin publié par Bruyère ⁽¹⁾ il en manque cinq. En revanche, quatre autres ont été retrouvés et l'ensemble aujourd'hui reconstitué, malgré les lacunes, mérite d'être présenté ici. Le montage photographique de la Pl. III permet de voir que le dessin de Bruyère est souvent fautif. Tous les fragments ont subi l'incendie. La couleur du fond est uniformément rouge (originellement jaune), sauf sur les fragments du cintre qui sont quasiment noirs, tant le feu les a calcinés. Au registre inférieur, les pagnes des personnages sont blancs tandis que les sièges sur lesquels les divinités sont assises, aux registres supérieurs, montrent une alternance de rayures bleues, noires et rouges.

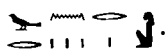
La stèle cintrée était encadrée par deux colonnes de texte gravées sur le rebord qui, selon Bruyère, « formait un cadre rectangulaire probablement surmonté d'une corniche à gorge » ⁽²⁾. Ces colonnes de texte étaient elles-mêmes encadrées par des figures aujourd'hui disparues sur la partie supérieure mais conservées sur le registre inférieur. On y voit de part et d'autre Thothermaktouf agenouillé en adoration, son titre et son nom étant inscrits en colonnes au-dessus de sa tête. A l'intérieur de cet encadrement, la stèle est divisée en trois registres. Les deux registres supérieurs sont exécutés en relief « levé » très soigné tandis que le registre inférieur est en relief dans le creux, sans recherche particulière.

Texte du cadre :

A gauche, colonne intérieure :



⁽¹⁾ *Rapport* 1929, p. 73 fig. 32. A son retour sur le site après la 2^e guerre mondiale, Bruyère a constaté et déploré ces « disparitions » (*Rapport* 1945-6, [BIFAO XXI] p. 9) survenues dans les magasins. Pour cette paroi Nord, les fragments disparus les plus remarquables sont ceux de la partie inférieure sur lesquels était figurée la tête de Thothermaktouf, ainsi que le fragment de la partie centrale qui montrait les têtes du défunt et de sa femme. Ce dernier fragment donnait le nom de

cette dame : . Un bloc a cependant réapparu : il s'agit du fragment inférieur gauche portant la tête de Thothermaktouf → et ses titre et nom en colonnes. Il a été vu à Paris en 1972 puis exporté aux U.S.A. (Je dois ce renseignement et la photographie de ce bloc inséré dans le montage de la Pl. III à Mlle B. Letellier, conservateur au Département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre).

⁽²⁾ *O.c.*, p. 72.

<https://www.ifao.egnet.net>

Registre inférieur ⁽¹⁾ :

Thothermaktouf et sa femme sont agenouillés ← les bras levés en adoration devant une double table d'offrandes abondamment pourvue. Un texte commence à gauche de ce registre et se poursuit au-dessus de la tête des personnages ⁽²⁾ :



« Donner des louanges à Ptah maître de Vérité, embrasser la terre pour Osiris qui préside à l'Occident, donner des louanges à Thot seigneur d'Hermopolis, [maître] de grâce, à Anubis qui est dans la place d'embaumement; afin qu'ils permettent à mon nom de demeurer dans la Place de Vérité à l'Ouest [de Thèbes]. Fait par le serviteur dans la place de Vérité Thothermaktouf. Sa sœur, la maîtresse de maison, la grande favorite d'Hathor, Our-nou-ro, j.v., maîtresse de vénération ».

4) LINTEAU DE LA PORTE DU NAOS ET PLAFOND (Fig. 5 et Pl. IV).

Deux fragments raccordés de la partie antérieure du plafond donnent une idée de ce qu'était le décor peint de ce plafond et du linteau qui était au-dessus de l'entrée du naos. En effet, ces fragments sont décorés sur deux faces ⁽³⁾. L'une (linteau) (Pl. IV, A) ⁽⁴⁾ montre le pied d'un homme agenouillé →. Le contour du pied est en relief dans le creux tandis que les autres détails sont seulement peints : l'os de la cheville est souligné d'un trait noir, les plis de la robe sont rouges, le pied est brun cerné de noir. Cette peinture est exécutée sur un fond blanc. Il est vraisemblable que ce linteau était décoré d'une scène symétrique montrant Thothermaktouf agenouillé en adoration de part et d'autre d'un texte de prière inscrit au milieu du linteau.

L'autre face (plafond) (Pl. IV, B) ⁽⁵⁾ est plane et montre que le plafond était plat. La peinture est très bien conservée; elle représente un décor de pampres : grappes de raisins

⁽¹⁾ Haut. : 33 cm.

⁽²⁾ Les restitutions sont faites d'après le texte donné par Bruyère (*o.c.*, p. 74) avant la disparition du bloc portant les têtes du couple ←.

⁽³⁾ Bruyère en parle dans son *Rapport* 1929,

p. 74 et donne un dessin du plafond seulement p. 72, fig. 31.

⁽⁴⁾ Larg. : 17 cm; haut. : 14 cm.

⁽⁵⁾ Larg. : 27 cm; haut. : 24 cm.



Fig. 5 : Plafond.

et feuilles de vignes alternent dans des carreaux ⁽¹⁾. Le fond est ocre jaune, les lignes séparant les carreaux sont rouges, les feuilles et les grappes sont vertes, les grappes étant d'un vert plus sombre que les feuilles. Il n'y a aucune trace de feu sur ces fragments. L'arrière du linteau (surface qui se trouve au-dessus du plafond) est taillé de manière à s'encaster dans la roche.

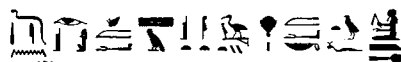
Tels sont donc les éléments nouveaux ou plus précis que les raccords effectués récemment permettent de fournir pour la chapelle de la tombe de Thothermaktouf ⁽²⁾.

III. — DOCUMENTS FAISANT CONNAÎTRE THOTHERMAKTOUF.

Après Maspero ⁽³⁾, J.J. Clère ⁽⁴⁾ et Bruyère ⁽⁵⁾, Černý a dressé dans son ouvrage sur la communauté d'ouvriers de Deir el Medina ⁽⁶⁾ une liste des monuments qui mentionnent

⁽¹⁾ Dimensions d'un carreau : 4,7 cm × 4,7 cm.

⁽²⁾ Pour le caveau et les objets trouvés lors de la fouille voir Bruyère, *o.c.*, p. 74-6. La tombe a été remployée à plusieurs reprises. Le caveau est uniformément peint en blanc; il ne comporte aucune décoration à l'exception d'une inscription tracée à l'encre au-dessus de la porte : →



⁽³⁾ RT II, 199.

⁽⁴⁾ BIFAO 28, 181, n. 1.

⁽⁵⁾ Rapport 1929, p. 79-80.

⁽⁶⁾ *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, p. 249, n. 3 et 4.

et permettent de situer le propriétaire de la tombe 357. Grâce à l'extrême obligeance des conservateurs du musée du Louvre et du British Museum, il m'est possible de présenter ici des objets inédits ou publiés seulement en dessins et de compléter la liste de Černý ⁽¹⁾.

N° 1 : Fragment de pyramidion.

Bibliographie : J.J. Clère, *BIFAO* 28, 197, n° 12 et pl. 4; Rammant-Peeters, *Les pyramidions égyptiens du Nouvel Empire*, p. 96 n° 99.

Ce pyramidion coiffait probablement la chapelle de la tombe de Thothermaktouf. Il est dédié « par son fils, le serviteur dans la place de vérité à l'ouest de Thèbes, Nakht-Thot » ⁽²⁾.

N° 2 : Montant de porte.

Bibliographie : Bruyère, *Rapport* 1935-1940, II (*FIFAO* XX, 2) p. 147 n° 407 et fig. 239.

Trouvé dans une maison, à l'Est du temple, ce montant gauche de porte est inscrit de deux colonnes de textes identiques : . Il faut rapprocher ce montant, qui provient sans doute de la maison de Thothermaktouf, d'un fragment de linteau trouvé en 1933 (*Rapport* 1933-1934, p. 67) sur lequel on lit : 
 (nom de sa femme).

N° 3 : Linteau BM 547 (Pl. V) ⁽³⁾.

Bibliographie : *HTBM* VII, p. 9 et pl. 22; *PM* I, 2, p. 738.

Sur ce linteau, partiellement restauré, on voit Thothermaktouf avec sa sœur (?) et deux filles, en adoration devant Osiris. Ici notre personnage est présenté comme le fils du défunt, comme l'indique le texte en colonnes : « Faire des prières à Osiris, embrasser la terre pour les maîtres de l'éternel, afin qu'(ils) donnent une belle existence à celui qui le(s) place dans son cœur, par [son] fils, le serviteur dans la Place de Vérité, Thother-[maktou]f. Au-dessus de la femme se lit : « Sa fille[] *Nhyh3y* ⁽⁴⁾ », et au-dessus de la

⁽¹⁾ Les documents nouveaux sont les n° 2, 10, 14, 15 et 16. Une liste, également incomplète, des monuments de Thothermaktouf est donnée par Kitchen, *RI* III, p. 839-44.

⁽²⁾ Cf. la publication de Clère, *l.c.*

⁽³⁾ Je remercie Monsieur M. Bierbrier, conservateur au Département des antiquités égyptiennes

du British Museum, de m'avoir fourni et autorisée à publier les photographies de ce linteau et de la stèle BM 266 (n° 4).

⁽⁴⁾ Le nom est mutilé. On lit  mais ce nom est inconnu dans Ranke, *PN*, et dans l'onomastique de Deir el Medina.

N° 6 : Stèle Florence 2524.

Bibliographie : PM I, 2, p. 718 (c); Bosticco, *Le Stele Egiziane*, II, p. 62-3, n° 55 et pl. 55.

Au registre supérieur de cette stèle on voit Thothermaktouf et son fils Nakht-Thot présentant des offrandes aux dieux Ptah et Hathor. Tous les deux portent le titre de . Il est précisé pour Nakht-Thot qu'il est situé  (sic).

Au registre inférieur quatre personnages debout présentent des offrandes. La légende indique qu'il s'agit du '3-n-^c m St M3't Nebdjefau (1), père de Thothermaktouf, du sdm 'š m St M3't Ipy (sans indication de parenté avec notre personnage), de son frère le '3-n-^c m St M3't Hōrnefer et d'un autre frère, le sš Hōuy.

N° 7 : Bassin à libations BM 28.

Bibliographie : PM I, 2, p. 746; HTBM IX, p. 39 et pl. 34.

Les deux frères Thothermaktouf et Hornefer se partagent la dédicace de ce bassin, comme l'indique la double formule d'offrandes gravée sur la tranche. Une inscription, gravée ← est dédiée au ka du '3-n-^c m St M3't Hōrnefer, dont les parents Nebdjefau et Hēner sont nommés; l'autre inscription, gravée → est dédiée au ka du sdm 'š m St M3't Thothermaktouf, j.v.; son fils Nakht-Thot y est associé.

N° 8 : Table d'offrandes CGC 23076.

Bibliographie : Kamal, *Tables d'offrandes (CGC)*, I, p. 63-4 et II, pl. 16.

On lit sur le pourtour de cette table d'offrandes deux prières : l'une ← dédiée à Amon-Rê; l'autre → dédiée à Ptah, pour le ka du .

N° 9 : Ouchebti Zagreb 601.

Bibliographie : Monnet-Saleh, *Les antiquités égyptiennes de Zagreb*, p. 132 n° 601.

Ce bel ouchebti de calcaire polychrome porte un texte de huit lignes horizontales (2) dont le bénéficiaire est → .

(1) Sur ce personnage et son titre voir *infra* p. 21. — (2) Chap. 6 du Livre des Morts.

N° 10 : Ouchebti BM 67784 ⁽¹⁾.

Bibliographie : Bierbrier, *The Tomb-Builders of the Pharaohs*, p. 12, fig. 3 ⁽²⁾.

Ouchebti de calcaire polychrome inscrit au nom du même bénéficiaire.

N° 11 : Ouchebti Louvre E 1973 (Pl. VII) ⁽³⁾.

(Anciennement AF 895. Coll. Clot-Bey).

Bibliographie : inédit ⁽⁴⁾.

Ouchebti de calcaire peint : fond blanc, rehauts et colonne jaunes, peau, houe et traits rouges, cheveux, texte et détails noirs.

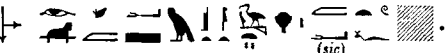
Texte en colonne : 

N° 12 : Ouchebti Louvre E 1974 (Pl. VII).

(Anciennement AF 895. Coll. Clot-Bey).

Bibliographie : inédit ⁽⁵⁾.

Ouchebti de calcaire peint. Mêmes couleurs que sur l'ouchebti E 1973 (n° 11).

Texte en colonne :  (sic)

N° 13 : Statuette d'Ahmès Nefertari Louvre N 470 (Pl. VIII) ⁽⁶⁾.

Bibliographie : PM I, 2, p. 710; Vandier, *Manuel III*, p. 426 et pl. 135; Gitton, *L'épouse du dieu Ahmes Nefertari*, p. 61; Letellier, *La vie quotidienne chez les artisans de Pharaon* (Catalogue de l'exposition de Metz), p. 92.

⁽¹⁾ Acheté par le British Museum le 14 avril 1970 à une vente chez Christie's. Renseignements communiqués par M. Bierbrier, conservateur des antiquités égyptiennes de ce musée.

⁽²⁾ Publié en photographie en compagnie d'autres figurines de Deir el Medina.

⁽³⁾ Les deux ouchebtis du Louvre (n°s 11 et 12) ont souvent été cités à propos de Thothermaktouf (Clère, *BIFAO* 28, 181 n. 1; Černý, *A Community*, p. 249 n. 4) mais jamais publiés. Je remercie M. J.-L. de Cenival et Mlle B. Letellier, du Département

des antiquités égyptiennes, de m'avoir fourni les renseignements concernant ces pièces, leurs photographies et de m'avoir autorisée à les publier.

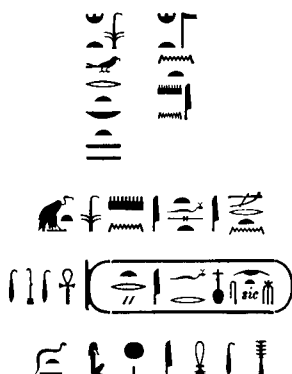
⁽⁴⁾ Haut. : 14,6 cm; larg. : 4,6 cm.

⁽⁵⁾ Haut. : 14 cm; larg. : 5,1 cm.

⁽⁶⁾ Les photographies de cette statuette et l'autorisation de les publier m'ont été données par M. J.-L. de Cenival, conservateur en chef du Département des antiquités égyptiennes que je remercie vivement.

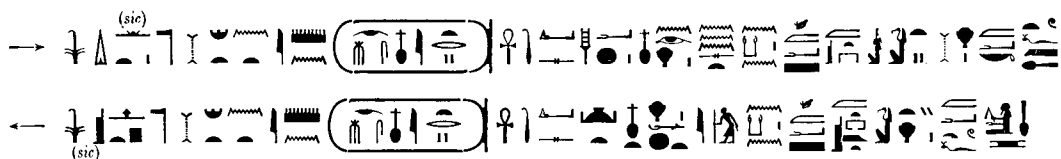
Cette célèbre statuette de bois peint, représentant la reine Ahmès Nefertari divinisée, est entrée au Louvre avant 1852. Comme pour la plupart de ces statuettes votives, c'est le socle qui est inscrit, sur le dessus et sur la tranche.

Texte du dessus du socle :



« L'épouse divine d'Amon, la grande épouse royale, dame des deux pays, aimée de son père Amon, mère du Roi, Ahmès Nefertari, vivante, jeune, durable comme Rê à jamais ».

Commençant au milieu du petit côté antérieur, le texte de la tranche se poursuit sur les autres côtés. Il contient deux formules d'offrandes ← → de part et d'autre d'un signe ♂ :

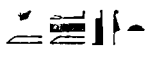


« Offrande que donne le Roi, l'épouse divine d'Amon Ahmès Nefertari, vivante, afin qu'elle donne une belle existence à celui qui lui est loyal⁽¹⁾ pour le ka du serviteur dans la Place de Vérité, Thothermaktouf ».

« Offrande que donne Osiris, l'épouse divine d'Amon, Ahmès Nefertari, vivante, qu'elle donne une belle sépulture à la suite de la vieillesse pour le ka du serviteur dans la Place de Vérité Thotherma(k)touf ».

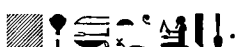
⁽¹⁾ Même formule sur le socle Turin 50228. Cf. Tosi-Roccati, *o.c.*, p. 194.

N^{os} 14, 15, 16 : Fragments trouvés lors de la fouille de la tombe 357 en 1929.

N° 14 : Fragments d'un cartonnage de momie peint et inscrit au nom du .

Bibliographie : Bruyère, *Rapport* 1929, p. 77.

N° 15 : Fragment de sellette en bois peint inscrite au nom de

A : . B : .

Bibliographie : Id., *Ibidem*.

N° 16 : Fragment d'ouchebti en calcaire :

.

Bibliographie : Id., *Rapport* 1929, p. 79, 4°; Valbelle, *Oucheptis de Deir el Medineh*, p. 79.

N° 17 : Carré de lin peint et inscrit au nom de .

Trouvé par Bruyère au cours des réfections des chapelles votives près du temple.

Bibliographie : Id., *Rapport* 1931-1932, p. 97, fig. 63.

Enfin, Thothermaktouf est mentionné sur six ostraca :

N° 18 : O. DM 233 ⁽¹⁾.

Bibliographie : Černý, *Catalogue des ostraca non littéraires de Deir el Medineh*, III, p. 11 et pl. 20; Allam, *Hieratische Ostraka und Papyri aus der Ramessiden Zeit*, p. 108; J.J. Janssen, *Commodity Prices from the Ramessid Period*, p. 44-5.

Cet ostracon énumère la liste des produits donnés par Thothermaktouf au dessinateur Pay pour la décoration de ses deux sarcophages.

Recto :

⁽¹⁾ En l'an ... [de sa Majesté] le roi de Haute et Basse Egypte Ousermaat-Rê Setepenrê (Ramsès II)

⁽¹⁾ Trouvé le 24-3-1929 d'après sa marque, donc sûrement dans la tombe 357 pendant les fouilles de Bruyère.

- (2) Copie des produits qu'a donnés l'ouvrier (ⲉ ⲧⲉⲙⲓ ⲛⲓⲧⲓ) Thothermakt[ouf].
 (3) au dessinateur Pay en récompense (1) du
 (4) sarcophage (2) qu'il a traité avec de l'huile *mrht* de bonne qualité :
 (5) petits paniers à grains : 2
 (6) petits pains blancs du magasin : 5
 (7) Pains 'kk : 5
 (8) Fil (3) pour le vêtement *ish*.
 (9) Cela fut donné en récompense
 (10) du sarcophage.

Verso :

- (1) De plus, les décorations qu'a exécutées le dessinateur Pay pour
 (2) l'ouvrier de la troupe (ⲉ ⲧⲉⲙⲓ ⲛⲓⲧⲓ ⲛⲓⲧⲓ ⲛⲓⲧⲓ) Thothermaktouf
 (3) [sur son] grand sarcophage (4) apporté d'Egypte (5)
 (4) Récompenses : 4 *snw* (6) ...
 (5) ... Pay ...
 (6) ... Thothermak[touf]
 (7) ... pour lui ... »

N° 19 : O. CGC 25216.

Bibliographie : Daressy, *Ostraca* (CGC), p. 46-7 (7).

Fragment d'une lettre dont la première ligne est à peu près complète : « Le prêtre *w'b* de la chaise (*knjt*) Thothermaktouf s'enquiert de l'état de la dame Hedjerit (8), en vie, santé, force, dans la faveur d'Amon-Rê roi des dieux. De nouveau je redis ... la ville et je dis à Amon, Mout, Khonsou et tous les dieux des quartiers de cette ville, je vis ici et je suis en bonne santé ... »

(1) Sur le sens du mot *mtnw* voir Janssen, *o.c.*, p. 183 et 502. Il désigne la récompense pour la fabrication d'un objet et non son prix.

(2) *dbꜣt* désigne le sarcophage intérieur. Cf. Janssen, *o.c.*, p. 214-5.

(3) Cf. Allam, *l.c.*

(4) *wt ꜣ* désigne le sarcophage extérieur. Cf. Janssen, *o.c.*, p. 214-5.

(5) C'est-à-dire de la Vallée.

(6) Première apparition du mot *snw* (ⲛⲓⲧⲓ, ■■) selon Janssen, *o.c.*, p. 105.

(7) Le début de la 1^{re} l. est cité par Clère, *BIFAO* 28, 181 n. 1, et Bruyère, *Rapport* 1929, p. 51.

(8) Transcription donnée par Bruyère, *l.c.*

L'intérêt de ce texte est dans le titre qu'il prête à notre personnage : *w'b knit n Dḥwty* ⁽¹⁾ qui le rattache au culte de Thot.

N° 20 : O. DM 274, V°.

Bibliographie : Černý, *Catalogue des ostraca non littéraires de Deir el Medineh*, IV, p. 9 et pl. 9.

Le rôle de Thothermaktouf comme artisan dans la communauté de Deir el Medina est assuré par la fonction indiquée par cet ostracon :

- (¹) 2° mois de Peret, Jour 10, livré sous la responsabilité (²) de Nebnefer,
 (²) Bois : 460. 2° mois de Peret, jour 10, livré
 (³) sous la responsabilité de Thothermaktouf, bois :
 (⁴) 400. »

N° 21 : O. Gardiner 116.

Bibliographie : *HO*, pl. 64, 3.

Thothermaktouf est nommé au v°, 2, parmi une liste d'artisans de la communauté de Deir el Medina à qui on doit un arriéré en livraison d'eau. Au r°, 4, on lit le nom d'Amenmose que l'on retrouve sur l'O. IFAO 1086 (n° 22) et au r°, 5 celui du scribe Ramose bien connu par ailleurs ⁽³⁾.

N° 22 : O. IFAO 1086.

Bibliographie : inédit ⁽⁴⁾.

Cet ostracon donne une liste de fournitures et leurs quantités données à des ouvriers de Deir el Medina. Les trois premières lignes sont entièrement effacées, sauf le début de la première :  ⁽⁵⁾ qui indique une 8^e année de règne. A la l. 4 on retrouve le

(1) Meeks, *ALex* 77.4415.

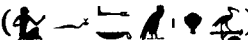
(2) *Iw m-ḡrt* : Cf. Valbelle, *BIFAO* 76, 101-9; Koenig, *Hommages à S. Sauneron*, p. 202, n. 1.

(3) Černý, *A Community*, p. 317-27 (*Appendix B*); Corteggiani, *Les tombes de Ramosé à Deir el-Medina* [N° 7 et N° 212] (sous presse).

(4) Les O. IFAO 1086 et 1060 sont cités par Černý, *o.c.*, p. 249, n. 8 et 9. Je remercie le Griffith

Institute et en particulier le Dr. J. Malek de m'avoir adressé les copies des pages des « Note-books » de Černý concernant ces ostraca. Je remercie également Madame P. Posener-Kriéger, Directeur de l'IFAO, de m'avoir permis d'utiliser ces documents.

(5) D'après la transcription de Černý, le chiffre  ne fait pas de doute.

dessinateur Pay, déjà rencontré sur l'O. DM 233 (n° 18) ⁽¹⁾. A la l. 5 c'est Thothermaktouf () qui est nommé et à la l. 7 c'est Amenmose, déjà cité sur l'O. Gardiner 116, r°, 4 (n° 21).

N° 23 : O. IFAO 1060.

Bibliographie : inédit ⁽²⁾.

Un seul nom se lit sur ce fragment :  (sic)

Il est inutile de revenir sur le titre *w'w / w'w n ist* que porte Thothermaktouf sur l'O. DM 233 (n° 18). Černý a, en effet, démontré qu'il désignait un simple ouvrier de la tombe royale ⁽³⁾; ce qui est d'ailleurs confirmé par son titre de *sdm 'š m St M3't*, mentionné maintes fois sur ses monuments de pierre. Faisant comme lui partie de la troupe d'ouvriers de la Place de Vérité son père Nebdjefaou et son frère Hornefer ⁽⁴⁾ portent un titre relativement rare et connu seulement à Deir el Medina. Il s'agit du titre '3-n- qui semble désigner un chef ⁽⁵⁾. Thothermaktouf et son fils Nakht-Thot montrent un attachement particulier au dieu Thot. La stèle BM 266 (n° 4) confère au propriétaire de la tombe 357 le titre de « carrier de Thot, seigneur d'Hermopolis, dans la ville du Sud » et l'O. CGC 25216 (n° 19) indique qu'il est « prêtre-w'b de la chaise de Thot ⁽⁶⁾ ». Tous deux portent, de plus, des noms propres qui révèlent cette dévotion à Thot.

La question de la datation de la tombe 357 est grandement facilitée par le contenu des O. IFAO 1086 (n° 22) et DM 233 (n° 18). Le premier, dans sa date, parle de l'an 8 d'un roi dont le nom est perdu mais le second nomme Ramsès II comme pharaon régnant pendant les activités de Thothermaktouf. On peut donc en conclure que le propriétaire de la tombe 357 fut un des membres de la communauté d'ouvriers de Deir el Medina vivant pendant les premières décennies du règne de Ramsès II ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Ce *šš kdwt* est bien connu : Cf. Tosi-Roccati, *o.c.*, p. 88.

⁽²⁾ Voir *supra* n. 4 p. 20.

⁽³⁾ *A Community*, p. 246-51.

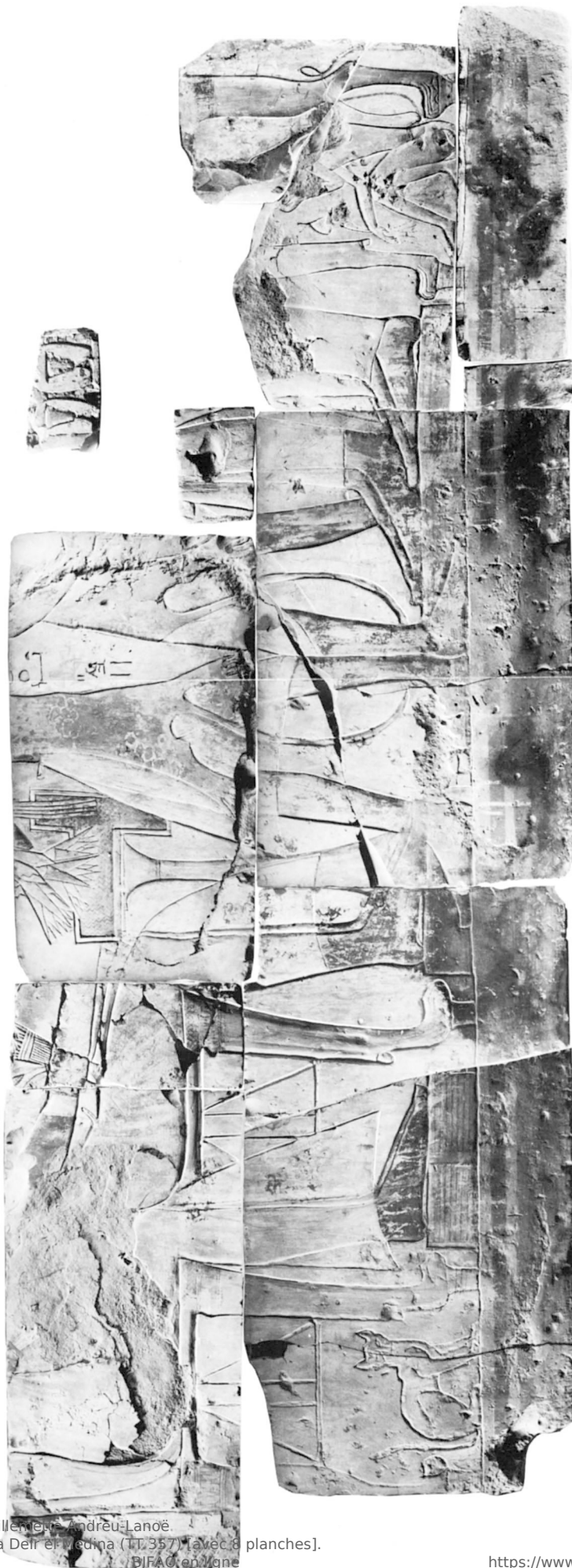
⁽⁴⁾ On peut se reporter au tableau généalogique dressé par Bruyère (*Rapport* 1929, p. 80), les nouveaux documents n'apportant aucun complément à ce sujet.

⁽⁵⁾ « leader of the choir » (Černý, *o.c.*, p. 46,

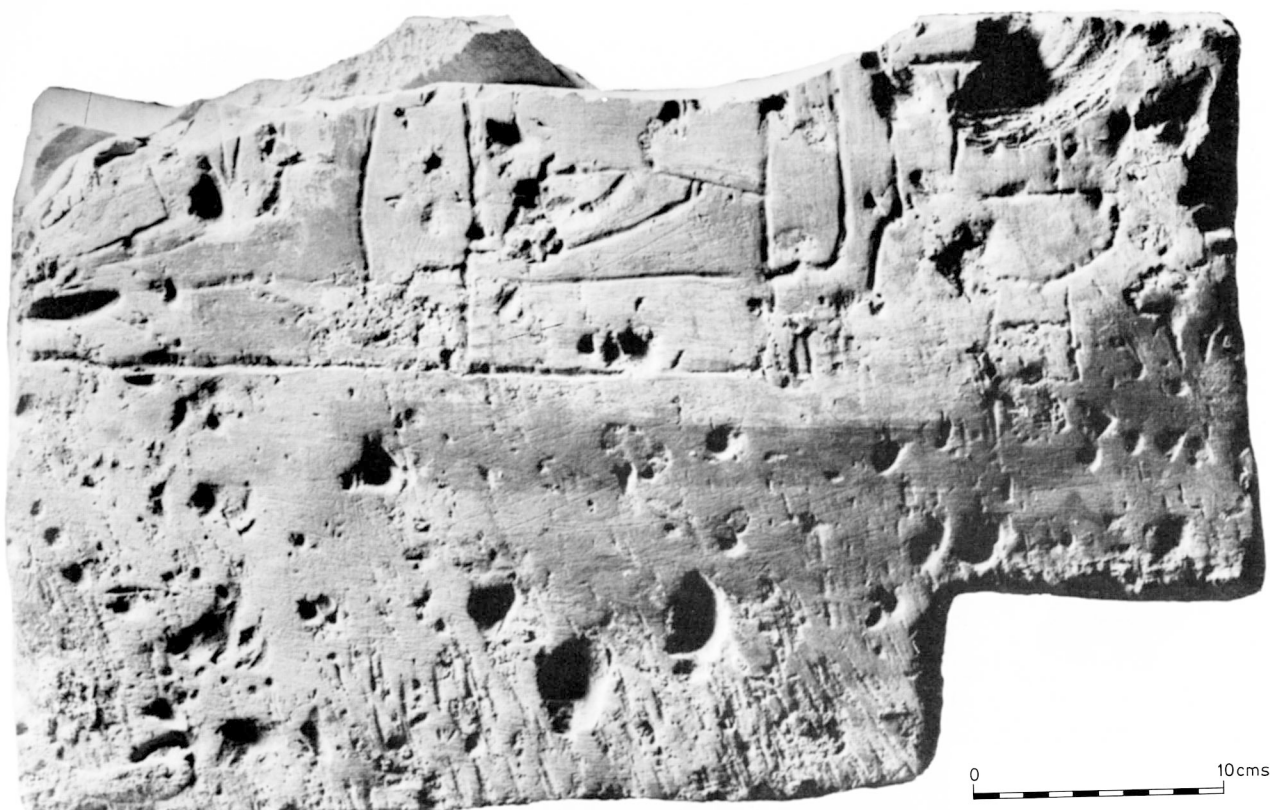
n° 19), « grande della schiera » (Tosi-Roccati, *o.c.*, p. 179).

⁽⁶⁾ Voir *supra* n. 1 p. 20.

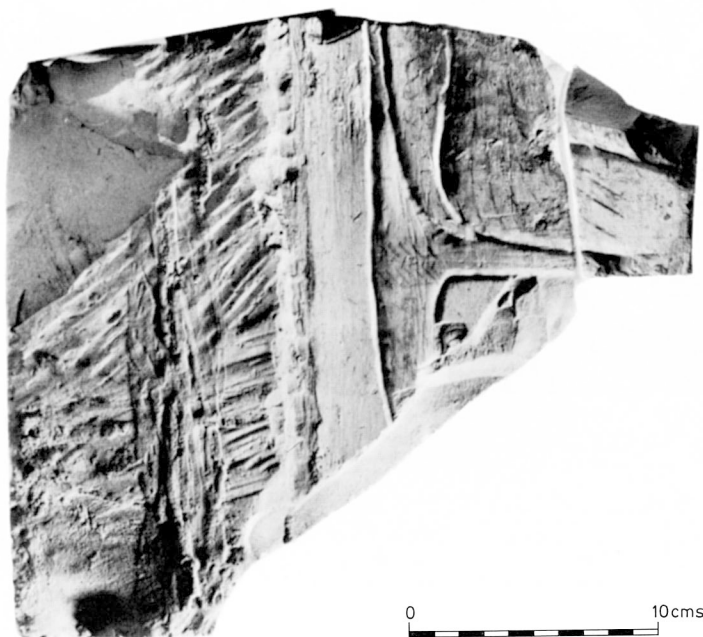
⁽⁷⁾ Il est d'ailleurs le contemporain d'autres personnages connus pour avoir vécu au début du règne de Ramsès II : Pay et Ramose en particulier (voir *supra* n. 3 p. 20 et ci-dessus n. 1). Cf. Janssen, *Commodity Prices from the Ramessid Period*, p. 44-5.



Paroi Est du naos (TT 357).



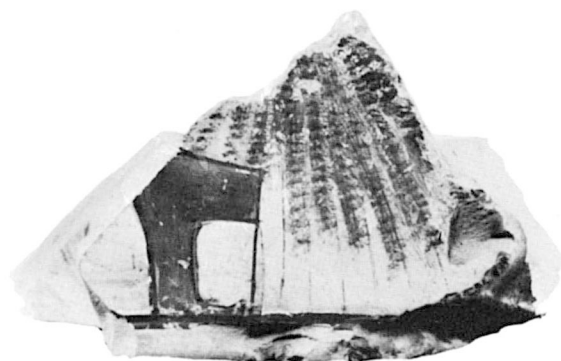
A. — Paroi Ouest, assise inférieure.



B. — Paroi Ouest, fragments d'un registre supérieur.



Paroi Nord (TT 357).



A. — Fragment du linteau de la tombe de Thothermaktouf.



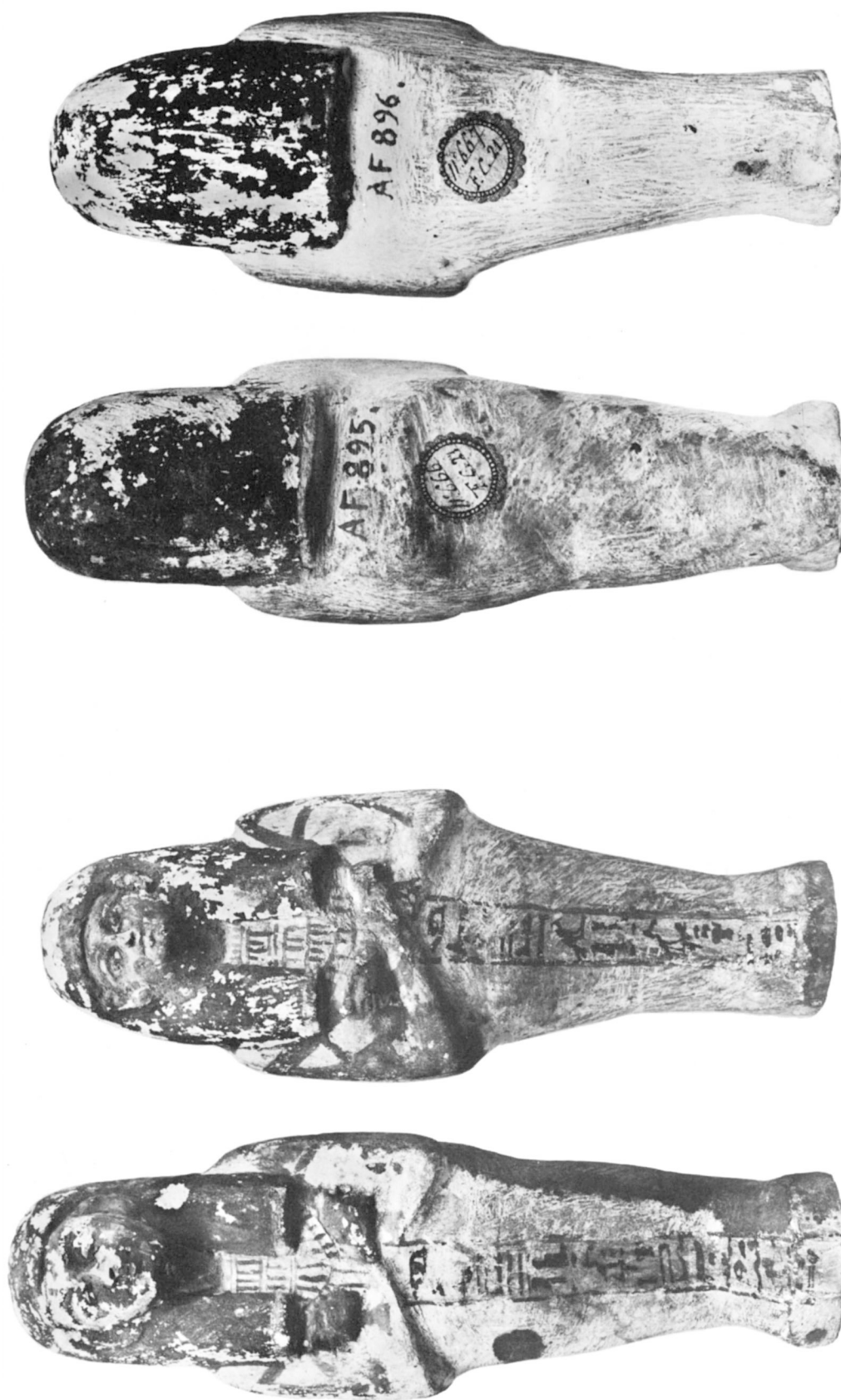
B. — Fragment du plafond de la tombe de Thothermaktouf.



Linteau BM 547 (Copyright British Museum).



Stèle BM 266 (Copyright British Museum).



Ouchebtis de Thothermaktouf Louvre E. 1973 et E. 1974 (Photos Chuzeville).



Statuette d'Ahmes Nefertari Louvre N 470 (Photo Chuzeville).